

## Compte rendu de séance

### Séance du 28 Janvier 2021

L' an 2021 et le 28 Janvier à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,à la salle polyvalente sous la présidence de  
MORVAN Georges Maire

**Présents** : M. MORVAN Georges, Maire, M. LE GAC Jean, M. TOSSER André, M. JAOUEN Nicolas, M. MENEZ Nicolas, M. HOURMAND Patrice, Mme CORNEC Roselyne, Mme BOULC'H Jocelyne, M. PAUL André, M. MIGNOT Fabien, Mme LE GUILLOUX Sylvie, M. MADEC Didier, M. LE GALL Jean-Yves

Absent excusé : M. KERVOELEN Francis  
Absente :Mme GRALL Sylvie

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

**Date de la convocation** : 21/01/2021

**Date d'affichage** : 22/01/2021

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture du Finistère  
le : 29/01/2021

**A été nommé(e) secrétaire** : Nicolas Menez

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

- ✓ REALISATION D'UN EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES LOGEMENTS DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE - 2021-001
- ✓ AUGMENTATION DES LOYERS AU 01/01/2021 - 2021-002
- ✓ ACQUISITION D'UNE PARCELLE AVEC HANGAR RUE LE FUR - 2021-003
- ✓ PROPOSITION D'ACHAT D'UN IMMEUBLE PLACE NEDELEC - 2021-004
- ✓ LABEL ECOLES NUMERIQUE - 2021-005
- ✓ ADHESION 2021 à Finistère Ingénierie Assistance - 2021-006

- ✓ **REALISATION D'UN EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES LOGEMENTS DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE**

réf : 2021-001

La commission finances s'est réunie le 18 janvier dernier pour étudier les propositions des trois banques qui ont répondu à la consultation : le Crédit Agricole, la caisse d'épargne et le Crédit mutuel de Bretagne.

La consultation portait sur un montant à emprunter de 500 000.00 € sur une durée de 20 ans, à taux fixe.

Sur avis de la commission finances, les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de retenir la proposition du crédit mutuel de bretagne, dans les conditions ci-dessous et autorisent le Maire à signer le contrat de prêt et tout document s'y rapportant

Frais de dossier	Taux fixe TEG	Echéance trimestrielle	Coût de l'emprunt
500.00 €	0.43 %	échéance : 6 519.45 €	21 556.00 €

✓ **AUGMENTATION DES LOYERS AU 01/01/2021**

réf : 2021-002

Les membres du conseil municipal décident de réviser les loyers selon le dernier indice de référence 130.52, soit une augmentation de +0.20 % au 01/01/2021.

	Loyer 2021
Maisons assistantes maternelles	250.50 €
Cabinet médical	308.73 €
Place Nédélec	226.41 €

✓ **ACQUISITION D'UNE PARCELLE AVEC HANGAR RUE LE FUR**

réf : 2021-003

Mr le Maire rappelle la délibération du 20/10/2020 concernant la proposition d'achat des parcelles AC 3 et AC 298 pour la somme de 6 000.00 €

Les propriétaires ont accepté la proposition de la commune, les membres du conseil municipal à l'unanimité autorisent Mr le Maire à signer les actes et documents se rapportant à cette affaire auprès de l'office notarial les notaires du Poher à Poullaouen. Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2021.

✓ **PROPOSITION D'ACHAT D'UN IMMEUBLE PLACE NEDELEC**

réf : 2021-004

Les membres du conseil municipal décident par 11 voix pour, une voix contre et une abstention de faire une proposition d'achat à Mr Barrelet, pour les parcelles AB 150 (ancien restaurant) et AB229 dont il est propriétaire, pour la somme de 14 000.00 €

✓ **LABEL ECOLES NUMERIQUE**

réf : 2021-005

La commune de Scignac a été retenue dans le cadre de l'appel à projets « Label écoles numériques » pour l'acquisition de matériel informatique à l'école : Ecran numérique interactif, 3 ordinateurs portables, 4 tablettes Galaxy, 1 borne Wi-Fi et deux robots Bluebot.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité autorisent le Maire à signer la convention de partenariat avec le ministère de l'éducation nationale.

## ✓ Adhésion 2021 à Finistère Ingénierie Assistance

réf : 2021-006

La commune de Scrignac est adhérente à FIA et bénéficie de ses services depuis plusieurs années.

Jusqu'à présent, chaque membre bénéficiait de toutes les prestations par le seul versement de la cotisation annuelle de 0.50 € par habitant DGF. Les sollicitations ne cessant d'augmenter, ce modèle économique doit évoluer. Par conséquent, le conseil d'administration a décidé d'adopter un système de facturation en complément de la cotisation annuelle.

Si la collectivité décide d'engager une opération suite aux études d'opportunité et de faisabilité, elle pourra bénéficier de l'intervention de FIA pour l'aider à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre. Le coût de cette prestation fera désormais l'objet d'une facturation de 800.00 € pour les communes de moins de 1 000 habitants. Lorsque cela s'avèrera indispensable pour la réussite du projet, une prestation d'appui au suivi des études de maîtrise d'œuvre pourra être proposée au même tarif. Les membres du Conseil Municipal par 12 voix pour et une abstention acceptent les nouvelles conditions d'adhésions.

### Questions diverses :

### Complément de compte-rendu:

- **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**

Suite à la réunion de commission finances du 18 janvier, Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires 2021 :

#### programmes en cours

Logements école :	000.00 €	100
Enfouissement de réseaux Chemin entre la place des trois Coant et l'école Kernevez, Quenequen	000.00 €	120
Achat de matériels services techniques	000.00 €	18
Ecole numérique(achats d'ordinateurs, de tablettes, d'un tableau blanc interactif...)	7 000.00	
Acquisitions immobilières (hangar rue Le Fur + divers)	000.00 €	50
pose de panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente	000.00 €	80
Requalification sud bourg	000.00 €	850

#### nouveaux projets

voirie 2021	000.00 €	100
Rénovation cantine : isolation extérieure cantine/remplacement fenêtres/chauffage	estimation à réaliser	
boxs de stockage gravillons		5

	000.00 €
vestaires terrain des sports (études)	10 000.00 €
rénovation thermique de la mairie	60 000.00
Rénovation intérieure de l'école (peintures...)	estimation à réaliser

- **Questions diverses**

- Les travaux de requalification de l'entrée sud du bourg débuteront le 8 mars 2021
- Les travaux de rénovation des logements près de l'école se terminent

Séance levée à: 0:00

En mairie, le 29/01/2021

Le Maire

Georges MORVAN

